



Vollgeld-Initiative

Postfach 3160
5430 Wettingen
info@vollgeld-initiative.ch
www.vollgeld-initiative.ch

+41 (0)26 921 07 53
+41 (0)76 239 83 56
Postfinance 60-354546-4
IBAN CH61 0900 0000 6035 4546 4
BIC POFICHBEXXX

Initiative Monnaie pleine

Case postale 3160
5430 Wettingen
info@monnaie-pleine.ch
www.monnaie-pleine.ch

Iniziativa Moneta intera

Casella postale 3160
5430 Wettingen
info@moneta-intera.ch
www.moneta-intera.ch

Communiqué de presse du 3 juin 2014

La collecte de signatures pour l'initiative « Monnaie pleine » a débuté.

Contre les bulles financières et spéculatives : l'initiative populaire « Pour une monnaie à l'abri des crises : émission monétaire uniquement par la Banque nationale (initiative Monnaie pleine) » a été lancée mardi à Berne. Elle demande que le système monétaire soit remis au service de l'économie réelle et de la société.

En 1891, les électeurs suisses ont conféré à la Confédération le droit exclusif de mettre en circulation des pièces de monnaie et des billets ayant cours légal (monnaie pleine). Toutefois, avec l'évolution technique dans le trafic des paiements, ce privilège de la production de monnaie a été retiré. Aujourd'hui, seuls 10% de la masse monétaire sont des billets et des pièces de monnaie; 90% sont de l'argent électronique que les banques créent elles-mêmes arbitrairement dans l'exercice de leurs activités. En d'autres termes: les soldes des comptes en banque sont dus par les banques; c'est donc une promesse, mais il ne s'agit pas d'un moyen de paiement légal !

C'est là qu'intervient l'initiative « Monnaie pleine ». Le monopole de la création monétaire de la Banque nationale sera étendu à l'argent électronique. Comme les billets et les pièces, la monnaie scripturale deviendra monnaie légale. L'argent des comptes privés appartiendra alors entièrement au titulaire du compte. Comme les comptes fiduciaires, ces comptes seront tenus en dehors du bilan de la banque et ne tomberont donc plus dans la masse en faillite en cas de défaillance bancaire. Les banques pourront cependant continuer de travailler avec l'argent qu'elles recevront des épargnants, des entreprises, des compagnies d'assurance, d'autres banques et de la Banque nationale. Il ne leur sera plus permis de créer leur propre argent par l'octroi de crédits.

Avec la mise en œuvre de l'initiative « Monnaie pleine », la Suisse aura l'argent le plus sûr du monde. Les bulles financières et la spéculation par la production d'argent des banques seront empêchés, ce qui stabilisera l'économie réelle. L'État sera libéré de la prise d'otage : comme le trafic des paiements sera séparé du reste des activités bancaires, les banques ne devront désormais plus être sauvées à cause du "too big to fail" avec l'argent des contribuables.

Dans le cadre de son mandat légal, la Banque nationale mettra en circulation l'argent nouvellement créé et libre de dette par la Confédération, les cantons ou l'attribution directe aux citoyennes et citoyens. Par la seule mise en place de la monnaie pleine, les recettes publiques augmenteront de plusieurs milliards de francs. Ainsi on pourra diminuer les dettes publiques, réduire les impôts ou destiner ces fonds aux infrastructures et aux institutions sociales. Cela devra être décidé à chaque fois par les parlementaires. La Banque nationale sera responsable de la stabilité des prix et du contrôle de la masse monétaire, et non de cette affectation de celle-ci.

L'initiative est portée par l'association Modernisation Monétaire (MoMo), qui est indépendante de tout parti politique, et elle a été préparée avec un conseil scientifique depuis 2011. MoMo fait partie d'un réseau international qui comprend des organisations de 17 pays.

Pour plus d'informations: www.initiative-monnaie-pleine.ch - Pour vos questions, veuillez vous adresser à Kurt Specht: info@monnaie-pleine.ch ou +41 (0) 76 239 83 56